

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

VOTEZ

Union Syndicale Nationale travail - emploi formation pro la cgt

Sud Travail Affaires sociales Solidaires Fonction Publique

CONDITIONS DE TRAVAIL : LA LONGUE DESCENTE AUX ENFERS DOIT CESSER

Après des années à dénoncer la dégradation permanente de nos conditions de travail, elle est devenue « officielle » avec le rapport APTEIS, diffusé en mai. Ce rapport a le grand mérite de mettre fin au récit commode selon lequel les difficultés seraient ponctuelles, locales ou individuelles. Ce qu'il décrit, c'est un système de travail durablement dégradé, rendu pathogène par des choix politiques assumés : suppressions d'emplois, restructurations permanentes, inflation des missions, pilotage par les indicateurs et management de la pénurie.

La réforme de l'OTE a profondément bouleversé nos services. On ne finit pas d'en parler mais cela reste encore et toujours d'actualité : les DDI créées en 2020/2021 sont mortifères pour nos conditions de travail.

Notre ministère persiste et signe alors que tant le rapport du Sénat de septembre 2022 sur la mise en place des SGCD, que le rapport des inspections générales de mai 2023 rejoignent nos constats et alertes : la réforme a entraîné une désorganisation des services, des défauts de prise en charge financière récurrents et une dégradation des conditions de travail des agent.es dans les DDI : SGCD débordés et déconnectés des agent.es, services support en sous-effectif et incapables en conséquence de répondre aux agent.es, « chaîne de décisions » sans fin et sans intérêt… Les défauts de cette organisation pour nos conditions de travail n'en finissent pas.

En plus des dysfonctionnements majeurs des services RH et supports depuis l'OTE et les SGCD, l'OTE a engendré une mise au pas des chef.fes locaux par les préfectures. Ces chef.fes qui répondent directement aux préfet.es ne sont pas enclin.es à entendre de quelconques critiques et encore moins des revendications des agent.es et de leurs représentant.es. Iels sont dénué.es de marges de manœuvre et l'échelon régional est bien content de pouvoir se laver les mains officiellement des déboires des agent.es. Plus aucun accès aux dirigeant.es réel.les ne nous est possible et le sport officiel pour la hiérarchie est de se renvoyer la balle entre échelons, entre ministères, entre chef.fes.

SRDT : une instruction qui dégrade encore les conditions de travail

En 15 ans, la situation des services renseignements s'est fortement dégradée. L'administration a supprimé 37% des effectifs alloués à ce service pourtant essentiel. Mais ça ne s'arrête pas là : la circulaire est soit disant faite pour uniformiser un « parcours usager omnicanal, hiérarchisé et orientant » mais dans les faits cela va se traduire par une intensification du travail, une diminution de la qualité des réponses aux usager.es, un pilotage exclusivement par les indicateurs, une mutualisation sans réflexion sur les effectifs, une surveillance accrue de l'activité et une dégradation des conditions de travail des agent.es.

Derrière les difficultés répétées des agent.es, ce sont nos services publics qui en pâtissent. Cette situation s'illustre magistralement par les « déménagements » des DDETS(-PP).



Des concentrations immobilières sans réelle consultation les agent.es et les représentant.es du personnel sont commanditées par les préfectures. Avec comme prétexte soit de réunir sur un même site les différents services des DDI, soit en arguant d'un besoin de « rationalisation » de l'occupation immobilière, les préfet.es humilient ainsi les agent.es. Tout cela se déroule au mépris des normes, de nos missions et de notre santé. Les agent.es sont parqué.es dans des bâtiments parfois éloignés et inaccessibles, souvent inadaptés à la réception du public, toujours trop petits.

Nos syndicats se battent, localement et dans les instances pour faire cesser ces réorganisations et déménagements absurdes avec parfois du succès mais le plus souvent une impossibilité totale d'avoir un.e interlocuteur.rice à la fois compétent.e et à l'écoute des besoins réels. Les inégalités entre les départements et les agent.es est plus forte que jamais : restauration, subventions aux associations des personnel, cadeaux de fin d'année, etc.



Au lendemain du geste tragique de notre collègue de Martinique, qui a pu penser que nos services publics pourraient continuer à fonctionner durablement ainsi ou décider que la variable d'ajustement serait notre santé ?

Les risques psychosociaux ne sont pas une fatalité. Ils sont produits. Ils sont produits par cette injonction absurde : faire toujours plus avec toujours moins. Ils sont produits par une organisation du travail qui repose désormais sur l'épuisement professionnel, le débordement horaire, le renoncement au travail bien fait et le sacrifice silencieux des collectifs.

Services de l'emploi : l'organisation du travail pèse sur la santé des agent.es

Mise en place de l'OTE, loi Plein Emploi, apprentissage, activité partielle, … Les politiques publiques de l'emploi continuent d'évoluer sans cesse. Les politiques gouvernementales ont aussi multiplié les dérégulations, quitte à dépenser de l'argent sans contrôle, alors que les moyens dédiés aux services de l'Etat fondent comme neige au soleil avec les restrictions budgétaires.

Pour les agent.es en charge des politiques de l'emploi, les risques sont à la fois générés par les mêmes causes que l'ensemble des agent.es mais également par des causes spécifiques. La baisse continue des effectifs (11% entre 2015 et 2021) et les reports de charges de travail qui en découlent entrainent une fragilité organisationnelle encore accrue par la fluctuation et la complexification des politiques publiques.

Et quand ça craque ? On individualise. On parle fragilité personnelle. On invoque la nécessaire « résilience ». On propose en première (et souvent unique) intention un « accompagnement au changement » et/ou un soutien psychologique individuel.

La hiérarchie appelle ça « engagement professionnel » mais pour nous, les choses sont claires, il s'agit d'une mise en danger organisée, produit des suppressions d'effectifs et aggravée par un management devenu lui-même pathogène.

La hiérarchie ne touche jamais à ce qui rend malade : l'organisation du travail elle-même. On classe les risques. On les cote. On les renvoie aux DUERP locaux. On territorialise les réponses. Autrement dit : les causes sont nationales, mais le traitement des conséquences est renvoyé au local.

La situation en Isère est le produit direct de cette organisation du travail pathogène. Benoit et Pierre ont fait les frais de la politique répressive du Ministère lorsqu'on défend vigoureusement des conditions de travail dignes et un service public de qualité. Les reculs de la DRH sur leurs dossiers, bien qu'insuffisants, montrent la fragilité des accusations et l'utilisation du disciplinaire pour silencier par la peur celles et ceux qui résistent.

Notre ministère devrait montrer l'exemple en matière de lutte contre la souffrance au travail et rendre concrètes des conditions de travail permettant aux agent.es d'accomplir leurs missions de service public. Pour cela nos organisations syndicales revendiquent des actes concrets du Ministère :

- L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et des recrutements à la hauteur des besoins avec des effectifs renforcés dans les services en tension
- Un plan national de réduction de la charge de travail, l'abandon des objectifs irréalistes et de tous les objectifs chiffrés
- Une politique de prévention primaire des RPS : agir sur le travail, pas sur les individus ;
- L'arrêt de tous les projets de relogement délétères pour faire le choix d'une organisation des locaux de travail en fonction des besoins et des spécificités des missions
- L'abandon de la réforme de l'OTE et le retour dans chaque ministère des services supports de proximité, dédiés à nos missions

VOTEZ COMME VOUS LUTTEZ

VOTEZ

union fédérale des syndicats de l'État cgt Solidaires Fonction Publique